

Devenir technicien/technicienne du spectacle vivant

Quels métiers ? Quelles formations professionnelles ?

Le secteur

Le spectacle vivant rassemble les œuvres artistiques représentées en public dans un cadre professionnel : musique, chant, opéra, danse, théâtre, mime, conte, marionnettes, humour, stand up, comédies-musicales, cabaret, music-hall, magie, arts du cirque, arts de la rue... quelques soient les esthétiques, répertoires, formats, contextes et lieux. Le spectacle enregistré rassemble : audiovisuel, cinéma, radio, disque.

Les métiers techniques

Les techniciens et techniciennes du spectacle vivant conçoivent, préparent, organisent, fabriquent, installent, montent/démontent, règlent et exploitent des équipements dans différents domaines scéniques

Les emplois d'encadrement assurent des fonctions de management et de coordination des moyens humains et matériels nécessaires à l'exploitation des spectacles ou des lieux et bâtiments

Les métiers du spectacle vivant intègrent les nouvelles technologies numériques : logiciels et consoles dédiés, informatisation en réseau, IA générative, robotique, électronique, multimédia, DAO PAO en 2D-3D...

Les pratiques se transforment également pour intégrer les objectifs écologiques de sobriété : éco-conception, nouvelles normes, nouveaux matériels, recyclage, réemploi, rationalisation énergétique, transport, etc.

Principaux métiers techniques (liste et classement indicatifs)

- **Direction technique** : Directeur/Directrice technique, Régisseur/Régisseuse générale, Responsable de la logistique, Technicien/Technicienne du bureau d'étude,
- **Décors, Accessoires** : Scénographe, Menuisier/Menuisière constructeur, Décorateur/Décoratrice, Peintre, Sculpteur/Sculptrice, Accessoiriste, Armurier/Armurière
- **Plateau, Scène** : Régisseur/Régisseuse plateau, Technicien/Technicienne plateau, Machiniste, Cintrier/Cintrière, Monteur/Monteuse de structure, Accrocheur/Accrocheuse Rigger, Electricien/Electricienne, Road
- **Son** : Concepteur/Conceptrice son, Ingénieur/Ingénieure du son, Régisseur/Régisseuse son, Technicien/Technicienne son, Backliner
- **Lumière** : Concepteur/Conceptrice lumière, Régisseur/Régisseuse lumière, Technicien/Technicienne lumière
- **Vidéo, Image** : Concepteur/Conceptrice vidéo, Régisseur/Régisseuse vidéo, Technicien/Technicienne vidéo, Projectionniste
- **Effets spéciaux** : Pyrotechnicien/Pyrotechnicienne, Artificier, Pilote de drones
- **Costume, Coiffure, Maquillage, Masques** : Concepteur/Conceptrice dans ces domaines, Costumier/Costumière, Habilleur/Habilleuse, Coiffeur/Coiffeuse, Perruquier/Perruquière, Réalisateur/Réalisatrice des postiches, Maquilleur/Maquilleuse, Réalisateur/Réalisatrice des masques
- **Maintenance, Stock** : Agent/Agente de maintenance, Gestionnaire des stocks, Manutentionnaire

Tous ces métiers peuvent se décliner en niveaux d'emplois : responsable, chef/cheffe, adjoint/adjointe, assistant/assistante, etc.

Egalité et inclusion

Les métiers techniques sont accessibles à tous et toutes quelque soient le genre, l'âge et l'origine. Les femmes sont de plus en plus nombreuses. Elles représentent 28 % des effectifs et sont présentes dans tous les domaines et les emplois cadres.

Concernant les personnes en situation de handicap ou de maladies invalidantes, si des adaptations à l'emploi sont possibles au cas par cas, il s'agit néanmoins d'évaluer la faisabilité du projet professionnel pour adapter l'ambition aux réalités des métiers.

Carrières

Les métiers du spectacle vivant sont très attractifs. Selon les choix de chacun et chacune, leurs capacités et leurs opportunités professionnelles, les techniciens/techniciennes peuvent éventuellement exercer plusieurs métiers dans différents domaines, voir en dehors.

Cependant les carrières sont incertaines. Après une période d'insertion pendant laquelle il faut acquérir de l'expérience et intégrer le milieu, la majorité exerce durablement car les professionnels qualifiés sont très recherchés par les employeurs. Pour autant, les réalités d'emploi peuvent être variables selon les domaines, difficiles et précaires, car l'économie du secteur est fragile et risquée : le succès d'un spectacle n'est jamais assuré et les ressources budgétaires allouées à la culture sont limitées.

Aussi, ce choix de vie professionnelle doit être réfléchi et préparé avant de s'y engager

Organisation

La création et l'exploitation d'un spectacle vivant est une aventure artistique collective : chaque spectacle est unique et engage des moyens spécifiques. Certaines techniques relèvent de l'artisanat d'art.

Les métiers s'exercent dans un cadre de travail organisé et hiérarchisé, répondant au projet artistique et respectant des fiches techniques (cahier des charges), un planning serré et diverses réglementations.

L'emploi

Le spectacle vivant emploie environ 75 000 professionnels dans les domaines techniques * ; 16% ont moins de 25 ans.

Domaines	Professionnels/Professionnelles	
	En nb (arrondis)	En %
Direction technique	7 500	6
Scénographie Bureau d'étude	2 000	2
Décors	15 200	12
Accessoires	1 100	1
Scène, Plateau	21 700	18
Structure, Rigging	4 500	4
Electricité	4 100	3
Effets spéciaux	1 400	1
Son	16 150	13
Lumière	13 560	11
Vidéo Image	8 500	7
Costume, Habillage	3 150	3
Coiffure, Perruque	320	0
Maquillage, Masques	720	1
Maintenance	1 500	1
<i>Non précisé</i>	<i>21 000</i>	<i>17</i>

Données CPNE-SV Audiens 2024

* Du fait de la multi activité, le nombre total de professionnels (75 000) est inférieur au total des professionnels des domaines

Les employeurs

Les techniciens/techniciennes sont embauchés par des entrepreneurs de spectacles vivants (producteurs, diffuseurs, exploitants de lieux) ou par des entreprises techniques au service de la création et de l'événement.

Des débouchés sont également possibles dans des secteurs connexes : audiovisuel, cinéma, événementiel, équipements culturels, sites patrimoniaux, parcs de loisirs, secteur du tourisme...

Recrutements

Le secteur est dynamique, de nombreux emplois sont à pourvoir toute l'année et sur tout le territoire.

Avec de l'expérience, les techniciens/techniciennes peuvent évoluer vers des postes d'encadrement (responsable, chef/chef) ou dans d'autres domaines, ou encore vers des emplois plus transversaux (régie générale, direction technique, logistique, bureau d'étude, expertise conseil).

Le statut : salarié

Les personnels techniques ont le statut de salarié. L'embauche se fait en :

- salariat dit permanent (CDI, CDD)
- salariat dit intermittent (CDDU *contrat de travail à durée déterminée d'usage*), le temps du projet artistique. Les professionnels alternent périodes travaillées et périodes sans engagements.

Selon leurs durées de travail, cette discontinuité ouvre des droits sociaux spécifiques (indemnisation chômage, formation, santé, retraite...).

Les conditions de travail et les rémunérations sont encadrées (code du travail, conventions collectives, accords).

Travailleur indépendant : exercer réellement en sous-traitance dans le cadre d'une relation commerciale.

Conditions de travail, variables selon les métiers et domaines

: en équipe et coactivité, exercice en intérieur ou en extérieur, activités diversifiées en fonction du type de spectacle, adaptation et réactivité selon les aléas, planning à respecter, horaires irréguliers et décalés (en soirées, fêtes, périodes de congés), déplacements, intensité physique, travail sous pression.

Formation

- **Se former pour réussir** : la motivation ne suffit pas. Quant aux réussites en totale autodidaxie (autoformation), elles sont rarissimes. Se former auprès de sachants est indispensable afin d'acquérir de solides connaissances disciplinaires et scientifiques, les bonnes techniques et pratiques, les normes et règles d'usages. Mais aussi pour découvrir l'environnement professionnel, l'organisation du travail, la chaîne des responsabilités, les aspects logistiques, expérimenter et développer ses capacités, prévenir les risques en santé et sécurité. Et partager des valeurs collectives et une éthique professionnelle.

Le secteur est ouvert à des profils issus d'autres secteurs (ex : électricien du bâtiment) ou à des parcours atypiques (en reconversion).

- **Profil avant de se lancer** : fort intérêt pour l'art et la culture, adaptation, initiative, rigueur, ouverture d'esprit, créativité, sens du collectif...

- **Parcours de formation** : à chacun/chacune son parcours, linéaire ou atypique. Certains/certaines s'y préparent en formation initiale (diplômes, titres, contrat d'apprentissage, formations qualifiantes), d'autres s'engagent tardivement après des études sans rapport directe ou une première vie professionnelle.

Selon le métier visé, le projet personnel et les possibilités de chacun/chacune, les parcours seront différents : types d'organisme de formation, filières d'excellence sélectives ou plus accessibles, cycles courts ou pluriannuels, cursus spécialisés et pointus ou polyvalents, en alternance, etc.

En tant qu'adulte, il est possible d'évoluer par des stages (formation continue).

- **Diplôme ou pas diplôme ?** L'obtention d'une certification (diplôme, titre, CQP, certificat) n'est pas obligatoire pour exercer. Mais c'est un plus pour valoriser ses compétences, postuler certains emplois et évoluer professionnellement.

- **Conseils pour choisir une formation** : participer aux journées portes ouvertes, aller à des salons d'orientation et des forums pour l'emploi, comparer les programmes, repérer les prérequis, regarder les profils des enseignants, repérer les partenaires, identifier le nombre d'apprenant par session, s'assurer des tarifs d'inscription globaux, vérifier l'enregistrement des certifications (diplômes, titres et certificats) sur le site de France compétences.

L'offre de formation

1) Les formations certifiantes (diplômes, titres professionnels et certificats de qualification professionnelle)

Le schéma page suivante propose quelques repères.

Les prérequis et les modalités de sélection sont très variables.

2) Les formations qualifiantes et les stages

Très nombreux et diversifiés, il n'existe pas de répertoire

Principaux organismes de formation (liste indicative non exhaustive, par ordre alphabétique) :

3IS, ARKALYA, CFPM, CFPTS, CIFAP, CNAC, CNSMDP, CNSMDL, EICAR, EMC, ENSATT, GRIM EDIF, INA, IRPA, ISTS, ITEM, Jeudi Formation, LFI, Oliverdy, Prolive formation, RIG UP formation, STAFF, Tandem, TSV, Lycées, Universités

Ces organismes ne sont pas agréés par la CPNEF-SV et ils ne font pas l'objet de recommandation particulière.

A vous de choisir !

S'informer

- **Directement auprès des écoles et des organismes de formation**

- **CPNEF-SV** **Liste des formations certifiantes** **Référentiels métiers**

Attention : ne nous contactez pas car nous ne serons pas en mesure de vous renseigner

- **France compétences** : répertoire national officiel des certifications (RNCP)

- **France travail culture spectacle** : offres d'emploi, offres de formation, ressources diverses

- **Afdas** : offres de formations et dispositifs divers

Emplois repères et parcours de formation professionnelle. *Liste générique non exhaustive. Emplois pouvant faire l'objet de postes de chef, d'adjoint ou d'assistant.*

Niveau d'emploi	Emplois repères et formations certifiantes *			
Direction – <i>Emploi cadre</i> Prépare, organise, coordonne et contrôle l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à l'usage, la réalisation et à l'exploitation technique des lieux et des spectacles Régie générale – <i>Emploi cadre</i> Prépare, organise et coordonne l'exploitation technique des spectacles. Participe à leur réalisation et met en œuvre tous les moyens humains et matériels	Direction technique Directeur technique ► Formations certifiantes, niveau 7 : titres professionnels Régisseur général ► Formations certifiantes, niveau 6 : titres professionnel			
Concepteur – <i>Emploi cadre</i> Conçoit l'environnement d'un spectacle dans son domaine et assure sa qualité artistique et technique. Peut participer à la mise en œuvre	Son Concepteur son Ingénieur du son ► Formations certifiantes niveau 7 ou 6 : titres professionnels, masters	Lumière Concepteur lumière ► Formations certifiantes niveau 7 ou 6 : titres professionnels, masters,	Vidéo Images Audiovisuel Concepteur vidéo-images ► Formations certifiantes : /	Plateau Scène Rigging Electricité <i>Conception : voir décors</i>
Régisseur / Réalisateur – <i>TAM ou employé</i> Réalise l'exploitation et la conduite des spectacles dans son domaine. Elabore le plan d'implantation des matériels scénique. Organise, gère et dirige les moyens humains et matériels dédiés. Conçoit et réalise les effets techniques répondant aux demandes artistiques.	Régisseur son ► Formations certifiantes niveau 6 ou 5 : titres professionnels, BTS, DNMADE, licences,	Régisseur lumière ► Formations certifiantes niveau 6 ou 5 : titres professionnels, BTS, DNMADE, licences	Régisseur vidéo ► Formations certifiantes niveau 6 ou 5 : titres professionnels, BTS	Régisseur plateau / scène Chef machiniste ► Formations certifiantes niveau 6 ou 5 : titres professionnels
Technicien - <i>TAM ou ouvrier</i> Réalise la préparation, le montage/démontage, le réglage et l'exploitation des matériels et équipements nécessaires aux spectacles dans son domaine. Peut réaliser les effets techniques avant ou pendant le spectacle.	Technicien son ► Formations certifiantes niveau 5 ou 4 : titres professionnels	Technicien lumière Eclairagiste ► Formations certifiantes niveau 5 ou 4 : titres professionnels	Technicien vidéo Technicien image Technicien intégrateur audiovisuel ► Formations certifiantes niveau 5 ou 4 : titres professionnels	Technicien plateau Machiniste constructeur ► Formations certifiantes niveau 5 ou 4 : titres professionnels, DTMS Accrocheur-Rigger ► Formations certifiantes niveau 4 : CQP Electricien du spectacle ► Formations certifiantes niveau 4 : CQP

*Formations certifiantes : diplômes, titres professionnels, certificats de qualification professionnel enregistrés au répertoire national des certifications de France compétences

Niveau d'emploi	Emplois repères et formations certifiantes *	
	Décors - Effets spéciaux - Accessoires	Costume – Masques – Maquillage - Coiffure
Concepteur – <i>Emploi cadre</i> Conçoit l'environnement d'un spectacle dans son domaine avec la direction artistique et assure sa qualité artistique et technique. Peut participer à la mise en œuvre	Scénographe Décorateur ► Formations certifiantes niveau 7 ou 6 : masters, licences, DNMADE	Concepteur des costumes Concepteur des masques Concepteur des maquillages Concepteur coiffures. Concepteur perruques ► Formations certifiantes niveau 7 ou 6 : titres professionnels, DNMADE...
Réalisateur - <i>TAM ou employé</i> Réalise (fabrication, construction) des éléments du spectacle répondant aux demandes de la direction artistique ou du concepteur	Réalisateur de décors Réalisateur d'accessoires Réalisateur d'effets spéciaux ► Formations certifiantes niveau 5	Costumier. Réalisateur des costumes Réalisateur des masques Réalisateur des maquillages Réalisateur des coiffures. Réalisateur des perruques ► Formations certifiantes niveau 5
Technicien – <i>TAM ou ouvrier</i> Prépare, réalise (fabrication, construction) en transposant les éléments du spectacle. Peut assurer le transport, la manutention, l'entretien, et le stockage.	Tapissier de théâtre Ensemblier Peintre décorateur de théâtre Sculpteur de théâtre Serrurier métallier de théâtre Staffeur de théâtre Armurier Accessoiriste Artificier, pyrothnicien ... ► Formations certifiantes niveau 4 et 3 : titres, BMA, CAP	Chapelier, bottier Habilleur Lingère Maquilleur Coiffeur Perruquier ... ► Formations certifiantes niveau 4 et 3 : BMA, CAP, DTMS

* Formations certifiantes : diplômes, titres professionnels, certificats de qualification professionnel enregistrés au répertoire national des certifications de France compétences